

LE 2 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Urbanisme

Reprise des travaux à l'angle de la rue des écoles



Les ouvriers, en plein travail, en attendant la fresque en trompe l'œil. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

L'immeuble ancien, d'une superficie de 127 m², situé à l'angle de la rue des Écoles et de la rue Charles-de-Gaulle, a été démolit.

C'est l'entreprise marcellinoise Éric Vuillemain qui assure les travaux de ce bâti. Cela permettra d'embellir le quartier et de répondre aux attentes des usagers par la présence d'espaces publics de qualité. Du matériel urbain y sera installé prochainement

ainsi que des grands bacs à fleurs.

Lorsque les travaux seront terminés, une fresque en trompe-l'œil sera créée et donnera plus de clarté à cet espace, étant entendu qu'il n'y aura pas d'aménagement de places de parking sur la placette située devant la parcelle.

Renseignements :
Tél. 04.77.36.10.90.

LE 3 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Loisirs

Une soupe aux choux qui n'a pas fait recette



Les bénévoles de la Gaule de la Mare avec le président, Yves Souvignet (à droite). Photo Daniel DE SIMONE

La Gaule de la Mare a organisé, samedi matin, une soupe aux choux servie à la salle polyvalente. Des pêcheurs adhérents de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique), la Gaule de la Mare, mais aussi des amateurs sont venus déguster cette soupe préparée par les bénévoles de l'association.

Le président, Yves Souvignet, en était moyennement satisfait : « Pour une première édition, c'est plutôt mitigé. Nous aurions aimé avoir plus de monde. Il nous faudra revoir notre communication pour attirer plus de personnes l'année prochaine. De nombreux adhérents n'ont pas fait le déplacement, c'est dommage. Nous avons besoin de faire de la communication pour l'AAPPMA afin de récupérer des gens et aussi quelques finances pour refaire la journée truite. On fera mieux la prochaine fois ».

Gaule de la Mare au 04.77.52.94.45.

LE 5 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des travaux de mise en sécurité, route de Rozet



Les travaux de mise en sécurité sur la D95, route de Rozet, ont débuté. Le secteur concerné est situé depuis l'aire de retournement des Fromentaux et les serres. En effet, plusieurs riverains ont signalé à la commune que 25 enfants (après recensement) étaient susceptibles de rejoindre, à pied, l'arrêt de car mis à leur disposition, mais qu'en raison de la vitesse excessive dans la ligne droite et de l'étroitesse d'une partie de l'accotement, ils étaient obligés de les accompagner en voiture. La commune a donc décidé de procéder à l'élargissement de l'accotement grâce au remblaiement du fossé. Les travaux consistent à une sécurisation par un busage du fossé sur environ 35 mètres, le nivellement de l'accotement avec la mise en place de matériaux d'apport, ainsi que l'installation de balise sur 275 mètres. Des travaux entièrement réalisés par les services techniques de la commune et qui apporteront un plus en termes de sécurité pour les piétons.

Des travaux pour plus de sécurité, route de Rozet. Photo Daniel DE SIMONE

Plus d'infos en mairie par tél. au 04.77.36.10.90.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Chienne trouvée depuis le 23 février



Photo Jacqueline COUTURIER

Cette chienne a été trouvée, samedi 23 février, à Saint-Marcellin-en-Forez. Elle attend ses maîtres à la fourrière intercommunale Le Domaine des Muriers, à Saint-Étienne-le-Molard. Toute personne ayant des informations à son sujet peut contacter Stéphane Davim.

815, route des Muriers à Saint-Étienne-le-Molard.
Téléphone : 06.60.15.96.23.

LE 6 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Patrimoine

« En 2018, nous avons effectué pas moins de 53 sorties à travers toute la région »

En marge de l'assemblée générale du Forez rétro auto moto (Fram), Alain Antignard, co-fondateur de l'association, revient sur le bilan de l'année.

Alain Antignard, l'année 2018 a été riche en manifestations ?

« Oui, nous avons effectué pas moins de 53 sorties à travers toute la région. Pas tous ensemble, bien sûr, mais il y avait toujours des adhérents pour représenter le Fram marcellinois. »

À la lecture des projets, cette année s'annonce bien remplie également ?

« Nous sommes tous des passionnés alors oui, l'agenda de l'année 2019 sera important avec des sorties, des rallyes, des expositions de vieilles voitures. Nous participerons également à la Jour-



Alain Antignard, co-fondateur du Fram marcellinois.

Photo Daniel DE SIMONE

née du patrimoine de Saint-Marcellin, au Téléthon, à la foire et nous organiserons notre traditionnelle bourse-expo, le 15 septembre. »

D'autres projets à venir ?

« Une équipe camion, pilotée par Paul Beaujard et Jéré-

my Fournat, est inscrite pour participer au championnat de France et d'Europe de Truck trial, au volant d'une Mercedes, 8 roues motrices de 500 chevaux. Un équipage qui représentera fièrement le Fram marcellinois. Et croyez-moi, c'est du costaud. »

Vous venez de présenter votre démission de la présidence collégiale, pourquoi ?

« Je vais déménager en Ardèche, donc je serais moins présent, notamment lors des réunions. Olivier Reymond me remplacera avantageusement, je n'en doute pas. Je reste cependant membre actif et je passerais régulièrement voir mes amis. Le Fram est une belle association avec des gens de valeur, qui mérite que l'on s'y intéresse. »

LE 7 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Sécurité routière

Un second coussin berlinois installé boulevard du Couhard

Après la création du parking situé à proximité de la nouvelle entrée de l'école maternelle, les aménagements du boulevard du Couhard se terminent. Une nouvelle signalétique concernant le marquage au sol a été installée par une entreprise spécialisée. Dans le même temps, les services techniques de la commune ont positionné plusieurs panneaux de stationnement interdit et de limitation de vitesse à l'angle de la rue du Docteur-Guinard.

J Mardi, les employés de la commune ont installé un second coussin berlinois pour faire baisser la vitesse des automobilistes



La voie est désormais accessible à tous. Photo Daniel DE SIMONE

nombreux à circuler sur la voie. Toutes ces mesures ont pour but d'accroître la sécurité des piétons dans ce secteur situé à

proximité des écoles.

Renseignements : Mairie au 04.77.66.10.90.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ École

Le permis piéton expliqué aux élèves de CE2

C'est une opération de communication de grande ampleur qui s'est tenue jeudi matin avec les 74 élèves de CE2 de l'école de la Paix.

La commune a été désignée par l'inspection académique pour sensibiliser les enfants aux enjeux du permis piéton. L'inspectrice de l'Éducation nationale était présente, tout comme les services de la préfecture, de la gendarmerie, les partenaires prévention Maif ainsi que la direction académique représentée par le secrétaire général M. Poumarèdes, en charge du dossier sécurité routière.

L'opération, qui existe de-

puis plusieurs années, a pour objectif de former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons. La gendarmerie est intervenue pour rentrer dans les détails de l'opération afin de sensibiliser les élèves sur cette action. Les enseignants prendront ensuite le relais pendant plusieurs semaines pour travailler sur le contenu.

À la fin de l'année scolaire, la gendarmerie fera passer un examen aux 74 élèves afin de vérifier que le contenu ait été bien assimilé avec l'octroi d'un diplôme pour les élèves reçus.



Les intervenants avec des élèves de CE2. Photo Daniel DE SIMONE

PÉRIGNEUX Sécurité

Une police municipale partagée pour les habitants

La signature de la convention intercommunale de mutualisation entre les deux communes permettra de répondre au besoin croissant de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique.

La sécurité des populations est devenue, du fait des diverses réformes territoriales, des évolutions législatives et de la baisse budgétaire, un problème pour les élus qui souhaitent préserver la sérénité des populations.

Optimiser les compétences et la mise en commun de la police municipale

Les enjeux sécuritaires gagnent l'ensemble des territoires. L'État assume en partie cette fonction régaliennne, mais, il est de plus en plus difficile d'assurer une sécurité optimale sur l'ensemble du territoire à tout moment. Aussi, le maire de Saint-Marcellin-en-Forez, Eric Lardon et de Périgueux, Michel Robin, se sont concertés pour optimiser les compétences et la mise en commun de la police municipale. La signature de la convention intercommunale de mutualisation entre les deux communes, permettra de répondre au besoin croissant de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique. Le bud-



Willemagne Frédéric (assis), responsable du service, Hélène Chanson (au centre) et Grégory Béal, dans leurs locaux à Saint-Marcellin-en-Forez. Photo Yvette CHARRET

get prévisionnel est sensiblement identique au fonctionnement précédent, avec une grande flexibilité. Ce service fonctionne avec trois policiers, cela permet d'élargir le champ d'action.

Une zone d'intervention de 60 km²

Frédéric Willemagne, brigadier-chef principal responsable du service, Grégory Béal, brigadier-chef principal et Hélène Chanson, gardien-brigadier : les trois agents disposent d'une autorisation préfectorale de port d'armes de catégorie B et D. Ces agents, qui connaissent bien le tissu local, interviennent sur un territoire de plus de 60 km². Cette police de proximité est compétente dans de nombreux domaines : sécurité aux abords des établissements scolaires, rédaction et application des arrêtés municipaux,

patrouilles, opération tranquillité vacances, urbanisme, relever les infractions au code de la route (stationnement gênant, feu rouge, stop, bruit cyclomoteur et contrôle de vitesse), recensement et enregistrement des chiens catégorisés de 1^{re} et de 2^e catégorie, gestion des objets trouvés et capture des animaux errants (s'effectue sur le domaine privé et public). Pour ce dernier élément, ils sont, par la suite, pris en charge par la fourrière.

Enfin, les trois policiers sont également compétents en matière de mains courantes, d'incivilités, de conflits de voisinage, d'accidents de la circulation, de pollution visuelle, de décharge sauvage, d'intervention pour la participation citoyenne, d'encadrement des cérémonies publiques, etc.

Yvette CHARRET

LE 9 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Ramassage scolaire

Points d'arrêt modifiés : transports et lignes du TIL



Des arrêts de bus modifiés pendant toute la durée des travaux.

Photo Daniel DE SIMONE

Des travaux importants concernant la rue Aristide-Briand vont bientôt commencer. Ils vont durer neuf mois, avec de nombreux désagréments pour les riverains et les automobilistes. Ces derniers ne seront pas les seuls à être impactés par ces travaux.

En effet dès lundi, les transports scolaires et la ligne régulière du TIL 120 (Transports interurbains de la Loire) vont devoir s'adapter au nouveau sens de circulation. Concernant la ligne régulière TIL 120, les quatre arrêts Mairie, Le Benet, Les Plantées et Chemin

rouge sont déplacés à l'arrêt unique le Moulin et ce, dans les deux sens de circulation. L'horaire de l'arrêt Mairie s'applique à l'arrêt le Moulin. Pour les transports scolaires, plusieurs lignes sont impactées par ce dispositif : la ligne 147 411, la ligne 147 412, la ligne 279 072, la ligne 279 073 et la ligne 120 003.

Il est conseillé aux utilisateurs de se renseigner sur le site internet du département de la Loire : www.loire.fr ou sur celui de la mairie : www.saintmarcellinenforez.com.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Loisirs

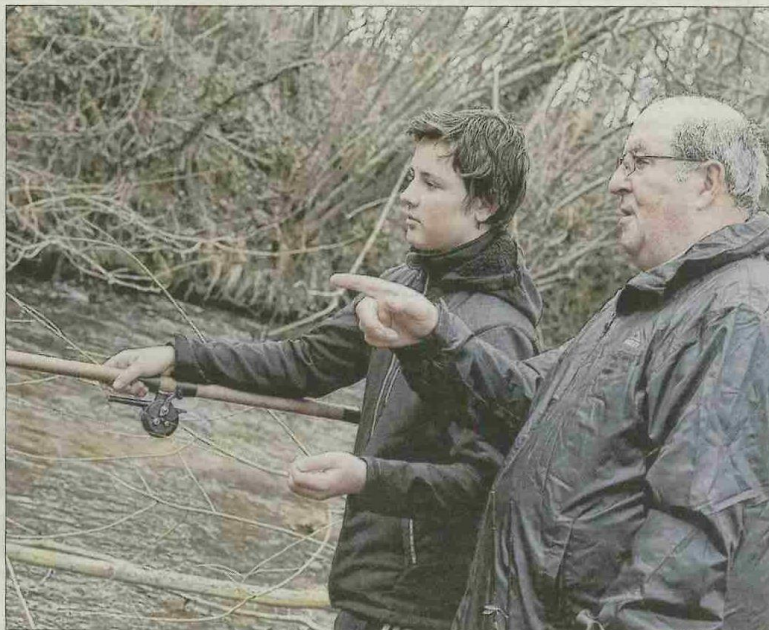
Florian a vécu sa première ouverture de pêche à la truite

Les amoureux de la truite étaient au rendez-vous, samedi, au bord des rivières et des étangs. Gros plan sur le secteur de Saint-Marcellin-en-Forez où l'on a pêché la truite en rivière et autour du plan d'eau.

8 h 15, samedi sur les bords de la Mare à Saint-Marcellin-en-Forez. Le matin est frisquet mais Florian, 14 ans, est à pied d'œuvre. « Tu remontes ta canne, tu relances là-bas », lui conseille son grand-père, Yves Souvignet pêcheur expérimenté (1). Pour Florian, c'est le grand jour, sa première ouverture de la truite. Certes, il a déjà pêché la carpe, il a déjà observé des truitistes, mais là, c'est à lui de jouer.

« On ne reste pas immobile, on bouge le long de la rivière »

« J'ai préparé ma ligne, achète des teignes (gros asticots) », dit-il. Que recherche ce jeune carpiste dans la pêche à la truite ? « C'est autre chose. On ne reste pas immobile, on bouge le long de la rivière, on repère des coins. J'aime bien ». Il va arpenter, « jusqu'à 11 heures à peu près » la Mare sur environ un kilomètre et demi vers l'amont. Pas très loin de là, autour du Gour Peillon, l'étang de la société de pêche



« Tu remontes ta canne, tu relances là-bas » : Florian écoute attentivement les conseils de son grand-père. Photo Le Progrès/Eliot LANGES

locale, une bonne trentaine d'adeptes sont là, quelques papas et leurs enfants, d'autres plus capés. Même si la truite est un poisson de rivière, le Gour, c'est idéal pour l'apprentissage technique des plus jeunes et pour les plus anciens qui ne crapahutent plus. Les sociétés de pêche y pratiquent des lâchers en février. Le Marcellinois André, 60 ans, pêche

la truite depuis 39 ans et il préfère de loin les eaux vives : « J'étais là avant la levée du jour. C'est pas mon truc de rester sur un plot ». Bien lui en a pris et sa journée est loin d'être terminée (le quota est fixé à six poissons maximum) : « J'en ai fait une et une sauvage », précise-t-il. Entendez par « sauvage », le poisson d'excellence qui n'a pas été lâché

dans les jours qui précèdent. Et qui, de parole de pêcheur, est beaucoup plus difficile à déloger.

Des niveaux d'eau bas

Comme à Saint-Marcellin-en-Forez, plusieurs milliers (la Loire compte 23 000 pêcheurs) (2) d'amoureux de la truite se sont pressés autour des plans d'eau et le long des rivières. « C'est une ouverture assez classique », dit Vincent Garnier de la fédération de pêche « Certes les niveaux d'eau sont assez bas. Février a été sec, mais c'est fréquent à cette période. Le temps a été doux, donc la température de l'eau pas trop froide. C'est favorable pour la pêche », précise-t-il.

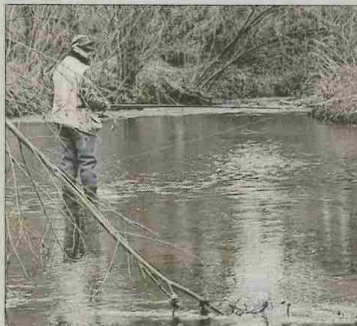
Les zones « no kill » s'étendent

Il y a désormais dans la Loire des parcours « no kill ». On attrape le poisson en écrasant l'ardillon de l'hameçon pour ne pas le blesser. Des parcours allant de 500 mètres à 2 kilomètres dédiés à cette pêche ont été créés dans lesquels toute truite doit être remise à l'eau. Cette année quatre nouveaux secteurs ont fait leur apparition sur l'Andrable (Estivareilles), le Lignon (Chalmazel-Jeansagnière), le Furan (Saint-Just-Saint-Rambert-Andrézieux) et le Renaison (Saint-André d'Apchon).

Le département et ses secteurs à truites

Difficile de citer toutes les rivières ligériennes où il y a de belles populations de truites, mais citons les principales par secteur géographique :

La Déôme (Pilat) qui détient la plus grosse densité de truites dans le département, la Semène ; le Gier très prisé notamment avant Saint-Chamond, l'Ondaine au Chambon-Feugerolles, le Furan (Andrézieux) le Vi-



Le « no kill » permet de pêcher sans blesser le poisson. Photo Le Progrès/Eliot LANGES

zezy, l'Aix, L'Anzon, l'Isable, le Renaison (centre et nord du département) ; La Charpassone, la Coise (à l'ouest, Monts du Lonnais) (Montbrison), l'Andrable, l'Ance (Haut-Forez).

(1) Et président de l'association de pêche la Gaule de la Mare de Saint-Marcellin-en-Forez qui compte 300 adhérents.

(2) 4 500 cartes de pêche sont vendues dans la semaine qui précède l'ouverture de la truite.

WEB +

Retrouvez plus de photos dans le diaporama sur leprogres.fr

LE 12 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Citoyenneté

Le grand débat national s'invite chez les anciens

Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser au grand débat national. Preuve avec les résidents de l'Ehpad (Établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) des Bleuets qui se sont eux aussi réunis pour écrire au président de la République.

Vendredi, c'est en présence d'André Richard, président de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) et du directeur des Bleuets, Anthony Bonnet, que le maire Eric Lardon est venu prendre possession de cette missive, signée par les résidents, afin de la transmettre au préfet de la Loire. Le premier édile a lu la lettre à haute voix et pris le temps de converser avec les pensionnaires visiblement satisfaits de pouvoir exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes.

Le maire Eric Lardon s'est déplacé aux Bleuets dans le cadre du grand débat national.

Photo Daniel DE SIMONE



LE 14 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Généalogie

« Remonter le plus loin possible dans ses origines, c'est passionnant et troublant »

L'Association généalogique de la Loire (AGL) organise samedi, son assemblée générale dans la commune, avec initiation à la généalogie ouverte à tous les Marcellinois. Rencontre avec son président Henry Juillard

Présentez-nous votre association ?

« En 2018, nous avons fêté nos quarante ans d'existence. L'association compte sept antennes dans la Loire et 974 adhérents sont à jour dans leurs cotisations. Dans nos permanences, les adhérents peuvent consulter des relevés d'état civil, une bibliothèque de plus de 800 ouvrages comprenant des revues et des livres généalogiques, un fichier patronymique de plus de 8 000 fiches. Sur notre site internet, ils peuvent également consulter l'index des mariages informatisés, les variantes orthographiques des patronymes ou encore la localisation et les principales informations des communes.

Au total, plus de 3 millions d'actes informatisés ont été déposés dans une banque de données (www.geneabank.org) »

Pourquoi venir à Saint-Marcellin-en-Forez ?

« Chaque année, nous changeons de lieu à la rencontre des habitants, des associations et du patrimoine local. La commune nous a accueillis à bras ouverts et en partenariat avec l'association du Patrimoine vivant de Saint-Marcellin-en-Forez qui nous fera découvrir son village (Colombier, Armorial, Hôtel Tournon), nous allons présenter de multiples activités au public. »

Concrètement ?

« Nous attendons près de 200 personnes et à l'issue de notre assemblée générale qui se tiendra samedi, à 9 h 30, à la salle des fêtes Bernard-Rouby, nous proposerons, entre autres, au public, de retracer une partie de leur arbre généa-



Henry Juillard, président de l'association de généalogie de la Loire. Photo Daniel DE SIMONE

logique avec les outils, les moyens et les connaissances à notre disposition. »

C'est une vraie passion ?

« C'est même un virus, quand on y a mis le doigt dedans, on ne peut plus s'en passer. C'est comme une enquête policière, on cherche encore et toujours. Pouvoir remonter le plus loin possible dans ses origines, c'est passionnant et troublant à la fois. »

Daniel DE SIMONE

LE 18 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Deux bacs à jardiner offerts pour les enfants de la crèche l'Île aux Coissoux



Une initiative de l'Assen et de son président, Guy Janin, (6^e en partant de la droite).
Photo Daniel DE SIMONE

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à jardiner. La preuve avec cette initiative prise par l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen), présidée par Guy Janin. Samedi, les responsables de l'Assen ont apporté deux bacs à jardiner pour les enfants de la crèche. Des bacs montés à leur hauteur (60 cm) et fabriqués par l'entreprise Papycool de Lézigneux. Ils ont été accueillis par Julie Thellier, directrice de la crèche intercommunale l'Île aux Coissoux, son président, Thierry Deville, les maires des trois communes (Joseph Deville, Eric Lardon, Marc Archer) et des élus. « Cette démarche est cohérente avec notre investissement dans les jardins. Après les parcelles solidaires des jardins de l'Assen, une dotation de bacs à la résidence seniors du Clos Pommier et à la maison de retraite les Bleuets, il nous a semblé naturel de poursuivre cette action en direction des enfants de l'Île aux Coissoux », explique Guy Janin. Avec le printemps qui approche, cette dotation, unanimement appréciée, permettra aux petits de s'initier au jardinage et de composer des semis de légumes et de plantes aromatiques.

LE 19 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Commémoration 19-Mars-1962

« J'ai gardé l'image d'une jeunesse fauchée en plein vol »

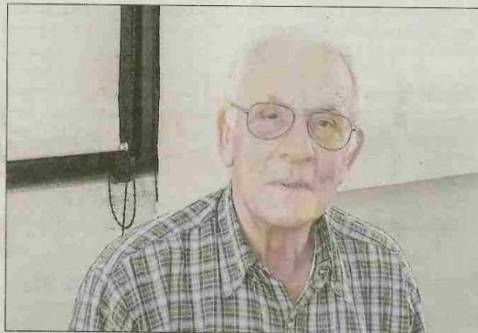
Né en 1939, Marcel Goutte garde encore à 80 ans des souvenirs très précis de cette douloureuse période de l'histoire. Mardi lors des commémorations du 19-Mars-1962, il sera là avec les copains de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants Algérie Maroc Tunisie) devant le monument aux morts pour perpétuer la mémoire des anciens combattants.

Ces commémorations sont particulières pour vous ?

« Bien sûr, c'est important pour moi de ne pas oublier les anciens qui se sont battus pour défendre la patrie. Mon père en 1939, mon grand-père en 1914, mon arrière-grand-père en 1870, le suis d'une génération, d'une lignée, qui hélas a connu la guerre, alors bien sûr toutes les commémorations sont importantes à mes yeux. »

Vous vous souvenez de votre incorporation et quelles étaient vos missions ?

« Oui, c'était le 2 septembre 1959 dans les chasseurs parachutistes, à Pau. J'avais 20 ans et fier de servir mon pays. Ensuite je suis parti en Algérie effectuer des missions dans les Aures (zone sud



Marcel Goutte. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

constantinois), à El Milia et M'Chatt. Nous faisons de l'hélicoptère, j'ai effectué 23 sauts en parachute, c'était plutôt risqué. Il y avait régulièrement des attentats, des embuscades, des accrochages, nous étions toujours sur le qui-vive, et les moments de répit peu nombreux. Ce n'était pas de la rigolade croyez-moi, et le gouvernement a mis longtemps à reconnaître que c'était une guerre. »

Et ensuite ?

« J'ai eu une bonne étoile, c'est passé près de 4 reprises. J'ai reçu la médaille militaire pour fait d'ar-

me et l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze. De retour à Saint-Marcellin-en-Forez, j'ai travaillé à Manufrance puis 30 ans à EDF à monter des transformateurs. »

Vous en parlez encore ?

« Oui, avec les copains de la Fnaca, mais en dehors on ne dit pas tout, les gens ne nous croiraient pas. J'ai en mémoire l'image d'une jeunesse fauchée en plein vol, et le souvenir des copains qui ne sont pas revenus. »

De notre correspondant
DANIEL DE SIMONE

LE 20 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les votes des budgets au menu du conseil municipal

On va parler gros sous lors du prochain conseil municipal qui se tiendra jeudi 21 mars (exceptionnellement à 20 h 30) à la salle du Colombier.

Au menu, le budget de la commune et de l'eau pour l'exercice 2018 (vote du compte administratif, vote de l'affectation des résultats, vote du compte de gestion). Le vote du budget primitif 2019 (commune et eau) ainsi que le vote des taux d'imposition 2019. Les élus parleront réseaux avec l'approbation des travaux rue du 8-Mai-1945, mais aussi d'enfance et de jeunesse avec l'approbation d'une convention d'objectifs et de financement avec la caisse d'allocation familiale.

LE 21 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Association

Assen : « Pour se développer, il faut se renforcer »

En marge de l'assemblée générale, rencontre avec Guy Janin, président de l'Assen (association de sauvegarde de l'environnement et de la nature).

Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

« L'année a été riche en activités notamment sur la réduction des déchets (conférences, broyage, nettoyage), le développement du jardinage (bac à jardiner pour les personnes à mobilité réduite, association des enfants des écoles, parcelles solidaires). L'entretien et le

balisage des sentiers de randonnée et le succès exceptionnel des Pucés Marcellinoises (3 130 exposants soit +15 % par rapport à 2018). Les recettes permettent l'embauche de deux emplois-verts pendant 6 mois et le financement d'action d'intérêt collectif comme les jardins familiaux ou le balisage de la table d'orientation. »

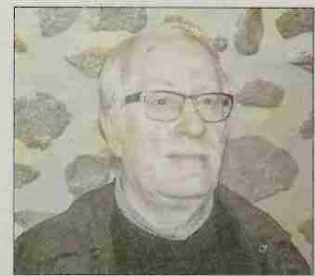
Quels sont les projets pour 2019 ?

« Poursuivre nos activités traditionnelles (lutte contre la prolifération des déchets et pour la protec-

tion de la nature) et bien sûr les Pucés Marcellinoises qui sont devenues un événement incontournable de notre village. Nous envisageons de créer dans la commune un sentier botanique ainsi que d'autres jardins car les 32 parcelles existantes sont toutes occupées. »

Des difficultés pour mener à bien vos activités ?

« Notre association est gérée par une équipe solidaire mais réduite (15 personnes). Elle comporte une centaine d'adhérents qui nous soutiennent. Mais pour se déve-



Guy Janin, président de l'Assen.

Photo archives Progrès/
Daniel DE SIMONE

opper, il faut se renforcer. C'est pourquoi je lance un appel pressant aux volontaires pour venir nous rejoindre et prendre des responsabilités au sein de notre équipe. »

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Transport

Du nouveau pour la ligne régulière et le ramassage scolaire



L'arrêt rue Carles-de-Mazenod sera supprimé pendant la durée des travaux. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

Une nouvelle organisation des ramassages scolaires et de la ligne régulière sera mise en place à compter du lundi 25 mars, jusqu'à fin août, remplaçant de facto celle initialement prévue (voir édition du Progrès du 9 mars).

En raison de la nouvelle configuration des travaux de la rue Aristide-Briand de nouvelles dispositions ont été prises. Concernant la ligne régulière TIL 120, l'arrêt Mairie est déplacé à celui provisoire rue du 8-Mai-1945, dans les deux sens de circulation

(l'horaire de l'arrêt Mairie s'applique à l'arrêt de la rue du 8-Mai-1945).

Pendant les vacances de Pâques, lors de la fermeture complète d'une partie de la rue Aristide-Briand, les arrêts rue du 8-Mai-1945, le Benêts, les Plantées et Chemin rouge sont reportés à l'arrêt Le Moulin.

La ligne 120 003 (double de la 120), Saint-Marcellin - Chemin de Batet à Andrézieux-Bouthéon, l'arrêt Mairie est là aussi déplacé à celui provisoire rue du 8-Mai-1945 dans les deux sens de circulation. Le doublage, puisque scolaire, n'est pas concerné par la fermeture de la rue

REPÈRES

Toutes les informations sont sur le site du département de la Loire : www.loire.fr ou sur celui de la mairie : www.saintmarcellinenforez.com.

Aristide-Briand pendant les vacances scolaires de Pâques.

Pour les transports scolaires, il ne sera plus nécessaire d'aller à l'arrêt de l'espace du Moulin, puisque là encore, l'arrêt Mairie et rue du 8-Mai-1945, seront privilégiés évitant ainsi de nombreux déplacements aux enfants et aux parents.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une réunion publique sur le thème la réduction des déchets

Cyndy Bouchet, agent de prévention des déchets pour Loire forez agglomération, accompagnée de Sonia Lepine, ont organisé, mercredi après-midi, une réunion publique ayant pour thème la réduction des déchets. Partant du principe que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, les intervenantes ont expliqué au public comment réduire les déchets organiques, à quoi sert le compostage, que mettre dans son composteur et comment l'utiliser. Mais aussi, comment favoriser les produits réutilisables et sans emballages, déposer ses vêtements et textiles dans les bornes prévues à cet effet et offrir une seconde vie aux chaussures, mobilier, appareils électroménagers, grâce à l'économie circulaire. Une réunion d'information qui a suscité de nombreuses questions de la part de la cinquantaine de personnes présentes.



Une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle polyvalente. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

LE 25 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un nouvel enrobé rouge a été posé rue de la Libération



Les ouvriers sont encore au travail, à l'arrière-plan, mais on aperçoit déjà le rendu de ce nouvel enrobé. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

Vendredi, l'entreprise Colas a procédé au remplacement de l'enrobé rouge des trottoirs de la rue de la Libération. Il faut dire qu'ils n'étaient plus vraiment rouges, vieillis par le temps et fissuré par endroits.

Après avoir enlevé l'ancien et décaissé en surface, les ouvriers ont déposé un enrobé rouge neuf, sur toute la zone à travailler. Les barrières de sécurité de même couleur seront repositionnées une fois le chantier terminé. Un changement visuel qui n'a pas échappé aux nombreux Marcellinois qui transitent sur cette rue commerçante.

LE 29 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le chantier du pôle médical et des logements a débuté rue du 8-Mai 1945

Après avoir démolé les deux bâtiments situés rue du 8-Mai 1945, enlevé les gravats et préparé la surface, le chantier confié au bailleur social, Loire Habitat, pour la construction de 26 logements a débuté. Outre les 26 logements, une pharmacie et un pôle médical verront le jour. En attendant, les travaux de terrassement ont bien avancé et l'on peut déjà deviner les contours de cette nouvelle construction. La livraison prévisionnelle est prévue pour 2020.

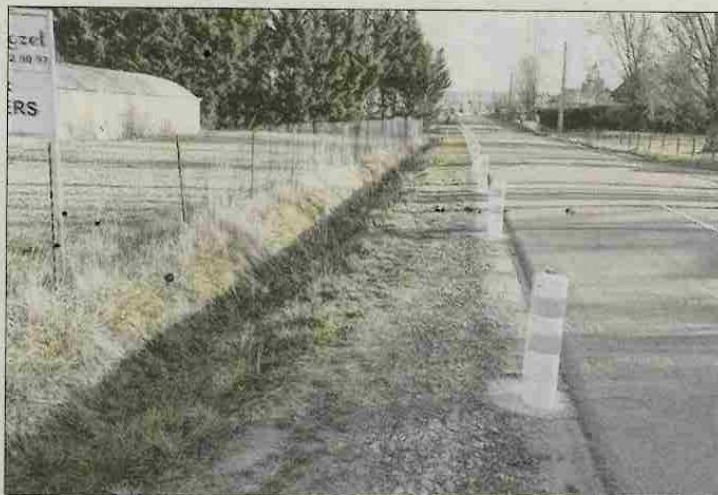
Plus d'info en mairie au 04.77.36.10.90.



Les travaux de construction du pôle médical avancent. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Aménagement

Les travaux de sécurisation à Rozet sont terminés



Pose des balises sur 275 m entre les serres et l'arrêt de bus des Fromentaux. Photo Le Progrès/Daniel DE SIMONE

Les travaux de mise en sécurité sur la D95, route de Rozet, sont terminés. En raison de la vitesse excessive dans la ligne droite et de l'étroitesse d'une partie de l'accotement, les enfants n'étaient pas en sécurité pour rejoindre à pieds l'arrêt de bus situé à l'aire de retournement les Fromentaux. La commune a donc décidé de procéder à l'élargissement de l'accotement grâce au rem-

blaiement du fossé. Les travaux ont consisté en une sécurisation par un busage du fossé sur environ 35 mètres, le nivellement de l'accotement avec la mise en place de matériaux d'apport, ainsi que l'installation de balise sur 275 mètres. Des travaux entièrement réalisés par les services techniques de la commune qui apportent un plus en termes de sécurité pour les piétons.